



LIVRET D'ACCUEIL



Ecole maternelle
Pierre Cornille

Quartier de la Feutrière

Tél. 04 42 73 85 86

L'école maternelle : qu'est-ce que c'est ?

C'est déjà l'école

Bienvenue à vous et à vos enfants !



Cette brochure vous permettra de découvrir notre école sous ses différents aspects. Elle vous aidera à préparer cette rentrée.

« La loi de refondation de l'école crée un cycle unique pour l'école Maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun » loi du 8 juillet 2015

L'école maternelle (petite, moyenne et grande sections) constitue avec l'école élémentaire, l'école primaire.

Le cycle unique des apprentissages premiers recouvre toute l'école maternelle qui prépare progressivement l'enfant aux apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire.

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a des programmes nationaux d'enseignement, mais également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans :

- Section des petits : enfants nés en 2014
- Section des moyens : enfants nés en 2013
- Section des grands : enfants nés en 2012

Pour une bonne scolarité à l'école maternelle :

- Il faut que les relations des parents avec l'école permettent d'expliquer, de dire, de se découvrir mutuellement, de se connaître.
- L'inscription à l'école maternelle implique **l'engagement** pour la famille d'une **fréquentation régulière** souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant en vue d'une bonne scolarité à l'école élémentaire.

A l'école maternelle, on apprend à devenir autonome : mettez des vêtements pratiques (non coûteux) à vos enfants (pas de salopette, bretelle, ceinture, chaussures à lacets...) n'oubliez pas de marquer toutes ses affaires et prévoir une tenue de rechange dans un petit sac qui restera au porte-manteau.

Renseignements pratiques

Les jours de fréquentation de l'école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les horaires :

Le matin : les portes de l'école sont ouvertes de **8h35 à 8h55** (heure de fermeture du portail). Chaque enfant est **accompagné par un adulte** jusqu'à sa classe. N'attendez pas le dernier moment pour emmener votre enfant afin qu'il puisse participer aux activités d'accueil. Pensez à passer vos enfants aux toilettes avant de partir pour l'école.



La sortie s'effectue à **11h45** au portail

L'après-midi : **13h05** (fermeture du portail **13h15**)

Chaque enfant de Petite Section, après être passé aux toilettes, est accompagné par un adulte jusqu'au dortoir.

La sortie s'effectue à **16h15**

Le service de restauration scolaire : *ce service dépend entièrement de la Mairie*

Les inscriptions se font au Service Enfance – Tél. 04 42 73 38 70

Activités Educatives Complémentaire (AEC) et Garderie périscolaire : *ce service dépend entièrement de la Mairie*

Les inscriptions se font au Service Enfance – Tél. 04 42 73 38 70

- Accueil du matin : de 7h30 à l'entrée dans la classe
- Soir dès la sortie de la classe jusqu'à 18h30.

Le personnel du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (R.A.S.E.D)
Education Nationale

Maître d'Adaptation M. ESPANET Hubert, à partir de la Grande Section (école élémentaire Chouquet)









Psychologue scolaire Mme LAUGIER Sophie (La Ciotat)
Tél.04 42 08 68 01



Référent de Scolarité Mme Valérie GERMOND, Collège des Gorguettes 13260 Cassis
Tél. 07 77 88 16 65

Le personnel de l'école

Rentrée 2017/2018 la répartition des élèves dans les classes

Les enseignantes

 <p>Mme BEDEL Nathalie Directrice Grande Section</p>	 <p>Mme Céline BERTOUT Grande Section</p>	 <p>Mme GIORDANA Isabelle Grande Section</p>	 <p>Mme LAFON Sophie Moyenne Section</p>
 <p>Mme DAINOTTI Stéphanie Moyenne Section</p>	 <p>Mme GARNIER Dominique Petite-Moyenne Section</p>	 <p>Mme EUGENE Marie-Odile Petite Section</p>	 <p>Mme ARNAUD Justine Petite Section</p>

Mme GINESY- DERUELLE Gaëlle Décharge GS Mme BEDEL		Mme MATHEY Myriam Décharge MS Mme LAFON		Mme Stéphanie MESTRE Décharge GS Mme Céline BERTOUT	
---	---	--	--	---	---

Les ATSEM accompagnent les enseignantes au quotidien dans les classes

 <p>Mme GARCIA Gisèle Secrétaire</p>	 <p>Mme GRILLOTTI Christelle</p>	 <p>Mme MONTENARD Jacqueline</p>	 <p>Mme JUSZCZAK Josie</p>
 <p>Mme CHAIX Lydie</p>	 <p>Mme LAZZERINI Annie</p>	 <p>Mme BANCHETTI Carole</p>	 <p>Mme GERONIMO Christelle</p>

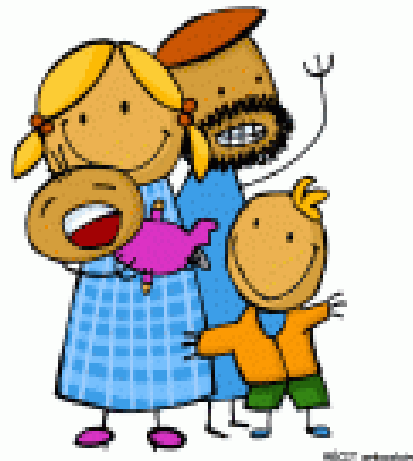
Votre enfant est-il prêt à vivre à l'école ?

Je suis capable de quitter papa ou maman sans pleurs.

Je suis propre, je sais demander pour aller aux toilettes.

Je commence à faire des choses tout seul.

Je réponds ou je viens quand j'entends mon prénom.



J'accepte de prêter mes jeux.

Je suis capable de jouer avec les autres enfants.

Je suis capable d'attendre un peu avant d'obtenir quelque chose.

Conseils de rentrée

Une rentrée sans angoisse

L'entrée en maternelle : une étape importante qui se prépare bien avant la rentrée.



- Accompagnez votre enfant le premier jour : c'est indispensable. Montrez-vous sûr(e) de vous, il sera sûr de lui. Soyez naturel(le).
- Vous êtes ému(e), ne le montrez pas. Rassurez-le, dites que vous partez et que vous allez revenir le chercher, sans oublier le bisou.
- Laissez-le apporter son objet familier (doudou), ce n'est pas ridicule : c'est le lien rassurant avec la maison.
- Il ne vous dit rien sur l'école : normal, c'est son jardin secret. Il vous en parlera peut-être plus tard...
- Respectez l'heure de la sortie, bien des larmes seront ainsi évitées.
- Respecter aussi l'heure de l'entrée : votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement des coins jeux.
- Un bobo, une dispute... Pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le, l'école c'est aussi l'école de la vie.
- Un doute, un problème, un besoin... parlez-en à la maîtresse, votre enfant y sera sensible.



Pour lui, l'entrée en maternelle est une véritable aventure : aidez-le à ce qu'elle soit l'une des plus belles de sa vie.

Devenir élève, c'est :

Programme de l'école maternelle Bulletin

Officiel BO spécial
n°2 du 26 mars 2015

Etablir des relations avec les autres dans le respect des règles de la laïcité

Jouer, donner, recevoir, partager, échanger, aider, écouter le maître, écouter tous les

copains parler, communiquer, développer un regard positif sur toutes les différentes.

Créer des habitudes collectives

Respecter les règles de vie comme les horaires, le rangement... accepter les consignes et les contraintes de la vie en groupe.

Construire des projets communs

Préparer des fêtes : Noël, carnaval, goûter, anniversaires... participer à la vie de la classe...

Devenir autonome

Créer des habitudes, s'habiller seul, se déplacer dans l'école, savoir choisir, ranger, savoir aller jusqu'au bout de l'activité.

Sa personnalité

Jusqu'à l'entrée en maternelle, l'enfant vit dans un espace familial, bien protégé. Se présente à lui UN NOUVEAU MONDE : il va devoir s'y intégrer, apprendre à vivre en société. Enfin et surtout, il s'habitue à se passer de vous.

Son désir de DECOUVRIR domine et pour le satisfaire, il n'hésitera pas à passer vos interdits : c'est une phase NORMALE D'OPPOSITION. Le « NON », il sait l'employer et le proclamera de plus en plus.

Il devient aussi CURIEUX vous harcelant de « POURQUOI ». Eviter les « parce que ! » mais répondez-lui toujours la vérité avec des mots justes et simples.

Son imagination se développe et l'APPARENT MENSONGE aussi. Ne le punissez pas mais parlez-en avec lui, avec sa maîtresse.

Enfin, à cet âge, RESPECTONS ce que fait l'enfant, il n'en sortira que grandi !



Pour devenir élève, il faut apprendre et s'exercer

L'école maternelle n'est pas une garderie

Elle s'articule autour de trois principes

- 1 – Une école adaptée aux jeunes enfants,
- 2 – Des modalités particulières d'apprentissage
- 3 – Apprendre et vivre ensemble

Mobiliser le langage dans toutes ces dimensions

L'ORAL

L'habillage,
Le passage aux toilettes
La collation
La récréation
Les coins jeux aménagés de la classe...

A l'école maternelle, tout est prétexte au développement et à

Apprendre à s'exercer à parler, à communiquer

Chanter, réciter, jouer avec sa voix (ch



Activités d'expression orale

Son langage : quelques points de repères

De 6 mois à 4 ans :

Bébé imite des sons et des intonations.

Quand on lui parle, il répond par des vocalises. Montrez à votre bébé que vous le comprenez.

Bébé dit ses premiers mots « papa, maman ».

Il comprend des phrases courtes réagit à son prénom. Il comprend bien plus de mots qu'il n'en utilise.

Il s'exprime par des phrases de 2 mots : « papaparti ».

Il se nomme par son prénom, dit « moi », « toi ». Il comprend des phrases plus compliquées comme « donne un gâteau à papa ». Il commence à reproduire des chansons enfantines.

L'enfant emploie le « je » pour parler de lui-même.

Il écoute et comprend des petites histoires. Il chante. L'enfant s'exprime par phrases complètes.

uchoter, crier,...) écouter et comprendre une histoire, prendre la parole, poser des questions, s'exprimer pour se faire comprendre, échanger et réfléchir avec les autres...

Chants, comptines, contes, lecture d'images, marionnettes, jeux d'écoute, éveil à la diversité linguistique, commencer à réfléchir sur la langue, acquérir une conscience phonologiques...

L'ECRIT

Ecouter de l'écrit et le comprendre,
Découvrir la fonction de l'écrit,
Commencer à produire des écrits et en découvrir le principe alphabétique,
Commencer à écrire seul.



Des activités d'expression orales et écrites pour :

- Communiquer avec les autres enfants et l'adulte,
- Enrichir le vocabulaire, découvrir l'écrit.
- Exercer son habileté motrice : écrire



Trop jeune pour lire ?

Tout petit, rien ne lui échappe : ni vos paroles, ni vos gestes. Il en est de même pour l'écrit qui l'entoure.

Il entend : « Qu'est-ce qui est écrit sur la notice ?... Regarde l'heure du film sur le programme ! ». Il voit que certains imprimés ont de l'importance pour vous. Parfois même il est concerné : « Tiens une lettre de mamie ! » Et quand, sur vos genoux, il tourne trop vite les pages de votre revue, vous lui dites : « Attends, je lis ! »

Selon son caractère, son intérêt, l'enfant peut faire beaucoup de choses en liaison avec la lecture. Il aime vos catalogues, il en tourne les pages, les déchire...Le soir, il réclame une histoire, celle de son livre préféré.

Plus tard, il devine certains mots sur les emballages, sur les affiches de la rue.

L'enfant apprend à lire dans un monde où on lit, pour peu qu'on lui montre, qu'on l'encourage et qu'on l'aide. Pour bien apprendre à lire, il faut savoir à quoi ça sert. Dans la vie de tous les jours, on utilise beaucoup d'écrits : journaux, factures, notice, catalogues, annuaires, prospectus sans

Explorer le monde, se repérer dans le temps et l'espace, explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

- Trier, classer, développer l'esprit logique,
- Explorer, découvrir, fabriquer.
- Développer son habilité motrice : manipuler, transvaser, retourner, faire pivoter...

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée : nombre, formes et grandeurs



- Compter, mesurer...

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

- Expérimenter des techniques dans le domaine des arts visuels,
- Développer l'imagination créatrice.
- Développer son habilité : modeler, dessiner, découper...
- Enrichir son univers sonore et musical,
- Pratiquer quelques activités des arts du spectacle vivant



Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

Agir avec son corps, s'épanouir et prendre de l'assurance et faire connaissance avec son corps

Prendre des risques : sauter glisser, grimper, escalader, enjambrer, rouler, ramper...

Etre habile de ses mains : prendre, lancer, attraper...

S'exprimer avec son corps : mimer, danser...

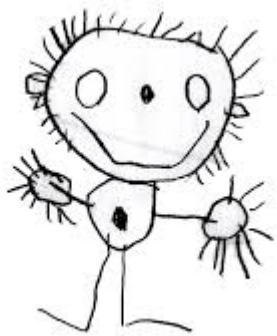


Connaître son corps

- Etre capable d'en nommer les différentes parties de son corps
- Comparer le sien à celui des autres,
- Le situer dans l'espace.

Représenter son corps

Cette représentation évolue avec l'âge :
A partir du gribouillage (2 ans),
en passant par le bonhomme têtard,
le bonhomme fil de fer, le bonhomme tronc,
votre enfant représentera
un bonhomme complet vers 6 ans



Il veut grandir

Entre 2 et 5 ans

Dès qu'il commence à marcher, l'enfant évolue dans un monde d'adultes.

Très tôt, il imite les scènes de la vie qui l'entoure et progressivement prend conscience des habitudes et des règles :

- La propreté diurne et nocturne,
- La toilette, l'habillage, le repas,
- La reconnaissance, la description d'un trajet.

Il s'interroge sur le pourquoi des choses et exerce son jugement :

- Les phénomènes physiques (soleil, lune...)
- Le déroulement du temps,
- Il connaît son nom et son âge

Il s'exprime graphiquement :

- Du gribouillage au dessin figuratif, le personnage est son thème favori,
- Ses expériences lui permettent de choisir sa main dominante.

Il est capable de respecter des consignes.
Il est prêt à devenir un être socialisé.

Organisation du temps scolaire

La journée est organisée dans le respect des besoins des enfants et au regard des programmes de l'école maternelle.

Des moments importants :

L'accueil

Temps privilégié d'écoute et d'attention portée à chaque enfant. C'est un sas entre le monde de la famille et celui de l'école, qui permet de passer du statut d'enfant à celui d'élève. Ce moment d'accueil est limité dans le temps (8h20-8h40).

Les rituels

Ils sont organisés le matin ou au fil de la journée. Ces temps collectifs permettent aux élèves d'entrer dans les activités. Ils font partie intégrante des apprentissages.

Les temps d'apprentissage

Organisés soit en grand groupe, soit en petits groupes. Le temps est un facteur important : répétition et régularité sont essentielles dans la stabilisation des acquisitions.

Organisés en alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et intellectuel.

Les regroupements

Ces temps collectifs permettent aux élèves de découvrir les activités et de communiquer sur leurs apprentissages, leurs démarches et les émotions.

Les temps de récréation

Une récréation dans la matinée. Elle est organisée et surveillée par les enseignants. Elle permet aux élèves de profiter de l'air extérieur, de bénéficier de l'alternance de lieux, d'inventer des jeux. La cour est aménagée en espaces divers adaptés aux besoins des enfants (pas de récréation l'après-midi).

La sieste ou temps de repos

C'est un temps nécessaire aux enfants de petite section.



Compétences attendues à la fin de l'école maternelle

PROGRAMME DE L'ECOLE MATERNELLE - Bulletin Officiel Spécial n°2 du 26 mars 2015

TROIS AXES DU PROGRAMME DE LA MATERNELLE

- 1 – Une école qui s'adapte aux jeunes enfants
- 2 – Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage
- 3 – Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble

MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES CES DIMENSIONS

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.
- S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre.
- Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue.
- Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs comptines et poésies.
- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.
- Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit. Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte.
- Participer verbalement à la production d'un écrit. Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle.
- Repérer des régularités dans la langue à l'oral en français (éventuellement dans une autre langue).
- Manipuler des syllabes.
- Discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles ; quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives).
- Reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire : cursive, script, capitales d'imprimerie. Copier à l'aide d'un clavier.
- Ecrire son prénom en écriture cursive, sans modèle.
- Ecrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus.

AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE A TRAVERS L'ACTIVITE PHYSIQUE

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis.
- Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
- Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
- Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
- Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
- Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE A TRAVERS LES ACTIVITES ARTISTIQUES

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Choisir différents outils, médium, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste.
- Pratiquer le dessin pour représenter ou illustrer, en étant fidèle au réel ou à un modèle, ou en inventant
- Réaliser une composition personnelle en reproduisant des graphismes. Créer des graphismes nouveaux.

- Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés.
- Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons et les interpréter de manière expressive.
- Jouer avec sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance.
- Repérer et reproduire, corporellement ou avec des instruments, des formules rythmiques simples.
- Décrire une image, parler d'un extrait musical et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté.
- Proposer des solutions dans des situations de projet, de créations, de résolution de problèmes, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

CONSTRUIRE LES PREMIERS OUTILS POUR STRUCTURER SA PENSEE

Découvrir les nombres et leurs utilisations

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

Utiliser les nombres

- Evaluer et comparer des collections d'objets avec des procédures numériques ou non numériques
- Réaliser une collection dont le cardinal est donné. Utiliser le dénombrement pour comparer deux quantités, pour constituer une collection d'une taille donnée ou pour réaliser une collection de quantité égale à la collection proposée.
- Utiliser le nombre pour exprimer la position d'un objet ou d'une personne dans un jeu, dans une situation organisée, sur un rang ou pour comparer des positions.
- Mobiliser des symboles analogiques, verbaux ou écrits, conventionnels ou non conventionnels pour communiquer des informations orales et écrites sur une quantité.

Etudier les nombres

- Avoir compris que le cardinal ne change pas si on modifie la disposition spatiale ou la nature des éléments.
- Avoir compris que tout nombre s'obtient en ajoutant un au nombre précédent et que cela correspond à l'ajout d'une unité à la quantité précédente.
- Quantifier des collections jusqu'à dix au moins ; les composer et les décomposer par manipulations effectives puis mentales. Dire combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir des quantités en dépassant pas dix.
- Parler des nombres à l'aide de leur décomposition.
- Dire la suite des nombres jusqu'à trente. Lire les nombres écrits en chiffres jusqu'à dix.

Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme. Savoir nommer quelques formes planes (carré, triangle, cercle ou disque, rectangle) et reconnaître quelques solides (cube, pyramide, boule, cylindre).
- Classer ou ranger des objets selon un critère de longueur ou de masse ou de contenance.
- Reproduire un assemblage à partir d'un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides).
- Reproduire, dessiner des formes planes.
- Identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application.

L'espace

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Situer des événements bécus les uns par rapport aux autres et en les repérant dans la journée, la semaine, le mois ou une saison.
- Ordonner une suite de photographies ou d'images, pour rendre compte d'une situation vécue ou d'un récit fictif entendu, en marquant de manière exacte succession et simultanéité.
- Utiliser des marqueurs temporels adaptés (puis, pendant, avant, après...) dans des récits, descriptions ou explications.
- Situer des objets par rapport à soi, entre eux, par rapport à des objets repères.
- Se situer par rapport à d'autres, par rapport à des objets repères.

- Dans un environnement bien connu, réaliser un trajet, un parcours à partir de sa représentation (dessin ou codage).
- Elaborer des premiers essais de représentation plane, communicables (construction d'un code commun).
- Orienter et utiliser correctement une feuille de papier, un livre ou une autre support d'écrit, en fonction de consignes, d'un but ou d'un projet précis.
- Utiliser des marqueurs spatiaux adaptés (devant, derrière, droite, gauche, dessus, dessous...) dans des récits descriptions ou explications.

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Reconnaître les principales étapes du développement d'un animal ou d'un végétal, dans une situation d'observation du réel ou sur une image.
- Connaître les besoins essentiels de quelques animaux et végétaux.
- Situer et nommer les différentes parties du corps humain, sur soi ou sur une représentation.
- Connaître et mettre en œuvre quelques règles d'hygiène corporelle et d'une vie saine.
- Choisir, utiliser et savoir désigner des outils et des matériaux adaptés à une situation, à des action techniques spécifiques (plier, couper, coller, assembler, actionner...).
- Réaliser des constructions ; construire es maquettes simples en fonction de plans ou d'instruction de montage.
- Utiliser des objets numériques : appareil photo, tablette, ordinateur.
- Prendre en compte les risques de l'environnement familial proche (objets et comportements dangereux, produits toxiques).

Protection Maternelle et Infantile

Santé : quelques conseils à l'attention des parents.

HYGIENE

L'enfant doit apprendre avec vous, à aimer son corps, le soigner pour accéder au bien-être.

- Prendre une douche ou un bain régulièrement,
- Se brosser les dents : après les repas et surtout avant le coucher,
- Eviter les sucreries,
- Se laver régulièrement les mains (beaucoup de maladies peuvent se transmettre ainsi),
- Apprendre à se moucher.

Les poux aiment aussi l'école : merci de surveiller régulièrement les cheveux de votre enfant et de signaler l'apparition de lentes ou de poux à la maîtresse.

MALADIES ET MEDICAMENTS

Conformément à la législation, les enfants malades ne peuvent pas être accueillis à l'école (contagion, inconfort...).

Il est donc indispensable de prévoir un mode de garde pour ces moments-là.

Les enfants souffrant de pathologies chroniques seront accueillis sur la base d'un **Projet d'Accueil Individualisé** signé par la famille, l'école et le service de santé scolaire. Dans ce cas et seulement dans ce cas, les médicaments nécessaires pourront être administrés. Il est donc fondamental de signaler à la directrice toute maladie chronique.

En dehors de ce cas, **tout médicament est strictement interdit à l'école.**

ALIMENTATION

- Le petit déjeuner, trop souvent négligé, est indispensable (influence sur les activités). Il se compose de produits laitiers, céréales ou pain, fruits et de matière grasse (votre enfant n'arrive pas avec un biscuit ou biberon à la main dans la classe le matin).
- 4 repas par jour : petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner. On ne mange pas à toute heure.
- Café, thé, boissons alcoolisées sont évidemment interdits.

SOMMEIL

Le coucher doit être un moment privilégié, surtout chez le jeune enfant.

- Plus l'enfant est jeune, plus les besoins de sommeil sont importants (entre 3 et 5 ans un enfant dort 12 heures)
- Coucher tôt et à heure fixe son enfant en sachant limiter les écrans (ordinateur, télévision...)
- Aménager des moments calmes (30 minutes) avant le sommeil : lecture d'un livre, petits câlins...
- Ne pas oublier la sieste après le déjeuner : entre 1h30 et 2h de repos.



VUE, AUDITION, LANGAGE...

Un dépistage est réalisé lors du bilan en petite section par le Médecin et l'Infirmière de PMI.

En cas de doute, il faut prendre un avis spécialisé. De même, en présence de troubles persistants du langage, pensez à contrôler l'audition.

Evènements et festivités

Parents d'élève, nous avons besoin de vous pour faire vivre l'école.

Les informations sont affichées sur le panneau à l'entrée (portail) de l'école et à l'entrée des classes.



Septembre : réunion de parents et apéritif de rentrée

Octobre : élection des représentants des parents d'élèves.

Décembre : venue du Père-Noël, petit déjeuner ou goûter de Noël, un spectacle est proposé aux enfants de l'école. Les représentants de parents d'élèves seront invités à cette occasion.
Parution de la Gazette des Minots

Printemps : Carnaval, bal et goûter réservés aux enfants

Maternathlon : rencontre sportive – courir – lancer – sauter, au sein de l'école.

Mai :

- Sortie scolaire à la journée pour les sections de grands et de moyens
- Pique-nique à la demi-journée pour les petites sections
- Préparation à l'entrée au C.P. pour les sections de grands
- Projets communs entre les différents niveaux de classe.
- Parution de la Gazette des Minots



Juin :

Fête de l'école :

Présentation des chants appris lors de la chorale de l'école –
Exposition : la grande lessive et repas partagé.



Toute l'année et selon les classes, nous avons besoin de parents pour nous accompagner :

- La journée des parents : invitation à participer à des ateliers en classe
- Accompagnement aux sorties et aux sorties à la bibliothèque municipale
- Participation à des projets de classe



Venir à l'école maternelle, c'est aussi fêter son anniversaire dans la classe, réaliser des cartes ou un objet à différents moments de l'année (Noël ou fête des mères et des pères).



BONNE RENTREE

Rendez-vous à la réunion de parents au mois de septembre

Mes dates importantes année scolaire 2017/2018

SEPTEMBRE

Réunion de Parents : mardi 19 septembre 2017 17h30/18h30 dans la classe
18h30 Pot de rentrée offert par l'équipe enseignante

Photo de classe : mardi 26 septembre 2017

Fête Européenne du sport : vendredi 29 septembre 2017 (chaque enfant portera un T-shirt rouge)

OCTOBRE

Election des représentants de Parents d'Elèves Vendredi 13 octobre 2017

Semaine du goût - semaine des Parents : Atelier cuisine du 9 au 13 octobre 2017

Lundi 9 octobre	Mardi 10 octobre	Jeudi 12 octobre	Vendredi 13 octobre
Moyenne section classe de Stéphanie	Grande section classe de Céline/Stéphanie	Grande section/Moyenne section classe d'Isabelle	Petite section classe de Marie-Odile
Petite/Moyenne section classe de Dominique	Grande section classe de Nathalie/Gaëlle	Moyenne section classe de Sophie/Myriam	Petite section classe de Justine

VACANCES D'AUTOMNE - Du vendredi 20 octobre 2017 (après la classe) au lundi 6 novembre 2017 (reprise des cours)

NOVEMBRE

1^{er} Conseil d'Ecole : mardi 07 novembre 2017

DECEMBRE

Fête de la Laïcité : vendredi 8 décembre 2017

Semaine des Parents : Ateliers cuisine du 11 au 15 décembre 2017

Lundi 11 décembre	Mardi 12 décembre	Jeudi 14 décembre	Vendredi 15 décembre
Moyenne section classe de Stéphanie	Grande section classe de Céline/Stéphanie	Grande section/Moyenne section classe d'Isabelle	Petite section classe de Marie-Odile
Petite/Moyenne section classe de Dominique	Grande section classe de Nathalie/Gaëlle	Moyenne section classe de Sophie/Myriam	Petite section classe de Justine

Petit déjeuner de Noël et visite du Père Noël à l'école (CHUT !!!) : mardi 19 décembre 2017

Spectacle de Noël : lundi 4 décembre 2017

VACANCES DE NOËL – du vendredi 22 décembre 2017 (après la classe) au lundi 8 janvier 2018 (reprise des cours)

JANVIER

Exposition et vente des calendriers 2018

La galette des rois : vendredi 26 janvier 2018

FEVRIER

La semaine des Parents : Atelier jeux de société – le vendredi 23 février 2018

VACANCES D'HIVER – zone B : du vendredi 23 février 2018 (après la classe) au 12 mars 2018 (reprise des cours)

MARS

2^{ème} Conseil d'Ecole : mardi 13 mars 2018

Semaine de la Presse 29^{ème} édition : Vente de la Gazette des Minots du 19 au 24 mars 2018

AVRIL

CARNAVAL : mardi 17 avril 2018

Semaine des Parents : Atelier jeux de société - vendredi 20 avril 2018

VACANCES DE PRINTEMPS – zone B : du vendredi 20 avril 2018 (après la classe) au lundi 7 mai 2018 (reprise des cours)

MAI

MATERNATHLON : Rencontre sportive athlétique – Ateliers Courir Sauter Lancer
mardi 15 mai 2018

JUIN

3^{ème} Conseil d'Ecole : mardi 12 juin 2018

Réunion de Parents pour les enfants nés en 2015 – Rentrée scolaire 2018/2019 : mardi 19 juin 2018

Grande Lessive : Exposition - Apéritif- Tombola - Repas partagé : Vendredi 22 juin 2018

Visite du CP pour les Grandes Section de Maternelle : courant juin 2018

JUILLET

VACANCES D'ETE - vendredi 6 juillet 2018 (après la classe)

Abécédaire de l'école maternelle

APC : **A**ctivités **P**édagogiques **C**omplémentaires pour l'aide aux élèves pouvant rencontrer des difficultés ou pour des activités prévues dans le projet d'école.

Animateurs de la ville : ils interviennent pendant les activités périscolaires, les **Activités Educatives Complémentaires** et le centre de loisirs.

AEC : **A**ctivités **E**ducatives **C**omplémentaires organisées par la Mairie (service enfance) de 15h30 à 16h30 dans les locaux de l'école maternelle.

ATSEM : **A**gents **T**echniques au **S**ervice des **E**coles **M**aternelles employés par la Mairie. Ils donnent les soins aux enfants (passages aux toilettes, habillage, lavage des mains...) Ils sont chargés de l'aide au personnel enseignant (arts plastiques, activités physiques et sportives...) Ils sont chargés de l'entretien du matériel et des locaux. Ils encadrent les enfants à la cantine et pendant les activités périscolaires.

Assurance scolaire : elle est obligatoire pour toutes les activités scolaires et périscolaires et autres activités débordant du cadre scolaire.

Conseil d'école :

Il comprend

- L'ensemble des enseignants affectés à l'école
- Le Maire ou son représentant
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes
- Le délégué départemental de l'Education Nationale chargé de visiter l'école
- L'Inspecteur de l'Education Nationale

Présidé par la Directrice de l'école, il se réunit au moins une fois par trimestre, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie scolaire.

Conseil des maîtres : il comprend l'ensemble des enseignants affectés à l'école, ainsi que les membres du réseau d'aide spécialisée. Il se réunit pour examiner tous les actions concernant le fonctionnement de l'école.

Conseil des maîtres de cycle : il comprend l'ensemble des enseignants du cycle concerné. Il étudie les actions pédagogiques propres à ce cycle, gère les progressions des élèves et les passages de cycle à cycle (évaluations, changement de classe, réduction ou allongement de la durée du cycle...).

Equipe éducative : elle est réunie par la Directrice de l'école chaque fois que la situation d'un enfant ou d'un groupe d'élèves l'exige (difficulté importante sur le plan scolaire ou sur le plan du comportement, intégration d'un enfant handicapé...).

Elle comprend :

- la Directrice
- l'enseignant concerné
- les parents de l'enfant
- la psychologue scolaire
- le médecin scolaire ou l'infirmière scolaire
- l'assistance sociale (si besoin)
- le médecin de PMI ou l'infirmière
- toute personne responsable du suivi de l'enfant

L'équipe éducative peut faire appel à l'enseignant référent du secteur qui assure le lien avec la **MDPH** (**M**aison **D**épartement des **P**ersonnes **H**andicapées) lorsqu'un enfant présente des difficultés nécessitant l'ouverture d'un dossier.

Equipe de suivi de scolarité : elle est réunie par l'enseignant référent au moins une fois par an pour les élèves ayant un dossier à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

IEN : Inspecteur de la Circonscription de l'Education Nationale

OCCE : **O**ffice **C**entral de la **C**oopération de l'**E**cole qui permet de resserrer les liens de coopération entre l'école et les familles, de favoriser la réalisation d'actions pédagogiques et éducatives, et d'exercer un contrôle sur la tenue des comptes financiers de l'école.

PAI : **P**rojet d'**A**ccueil **I**ndividualisé qui permet de définir les adaptations nécessaires : aménagement d'horaires, dispenses de certaines activités, organisation d'actions de soins pour les enfants atteints d'une maladie chronique et, ou handicapante. Il est rédigé avec le médecin scolaire.

PPS : **P**rojet **P**ersonnalisé de **S**colarité pour les élèves porteurs de handicap.

Projet d'école : l'équipe enseignante élabore un projet pédagogique spécifique à l'école pour une durée de trois ans.